



Draguignan

magazine



Enchanter la ville



Ville de Draguignan



FÊTE DE LA GLISSE
4

ACTION CŒUR DE VILLE
**Un cœur de ville
à l'action**

8

SOCIAL
**Aller vers les publics
en difficulté**

14

ACTUS
16

SPORT
18



TRAVAUX
19

SÉCURITÉ
**La Police municipale
change d'emblème**

20

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Vos idées sélectionnées !

21

COMMERCE
22

EXPRESSION POLITIQUE
24

PRATIQUE
26



La convivialité est le trait d'union des festivités de fin d'année qui font la joie des enfants comme des plus grands. Nous goûtons le bonheur de vivre ensemble. C'est un moment fort de la vie de la cité.

Les animations organisées pour la période de Noël sont la vitrine de cette respiration qui nous rassemble à travers les âges. Fidèle à l'esprit de cette période où l'émerveillement des enfants éclaire nos vies, j'ai fait le choix de maintenir la Fête de la glisse tout en prenant des mesures pour assurer notre sécurité dans le cadre d'une posture Vigipirate renforcée.

La fin d'année est aussi un moment essentiel pour la vitalité commerciale du centre-ville comme le démontre l'analyse des flux piétons mesurés par "My Traffic".

**“ Les festivités de fin d'année
font la joie des enfants
comme des plus grands ”**

Aujourd'hui, l'attractivité du Cœur de ville bénéficie de l'attention et du soutien de l'ensemble des partenaires de la commune dans une logique de complémentarité.

La signature programmée de l'avenant 2023/2026 d'"Action cœur de ville" en est l'illustration avec un nouveau plan d'actions de 55 M € articulé avec l'État, le Département, l'intercommunalité, l'ANAH, la Banque des territoires, Action logement et la SAIEM.

Je veux aussi ici remercier tous ceux qui ont contribué à faire de la Dracénie et du Pays de Fayence les lauréats du programme "Territoires d'industrie". Notre volonté de diriger le développement économique de notre territoire vers des filières d'avenir a été reconnue par l'État et la Région. C'est une belle satisfaction.

Pour écrire une nouvelle forme de développement territorial, pour une action communale proche des habitants du cœur de ville comme des secteurs péri-urbains, l'équilibre est au centre de mon engagement pour réussir ensemble une ville à taille humaine.

Joyeux Noël. Bonnes fêtes de fin d'année.

Richard Strambio

Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fête de la glisse, 22^e édition

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, la Fête de la glisse est de retour en cœur de ville. En route pour un mois de magie !

De belles fêtes de fin d'année

Le lancement de la Fête de la glisse se déroule le vendredi 15 décembre au Marché de Noël. Une journée à noter dans votre agenda.

En quête de cadeaux ? Envie de douceurs ? Dès 10h, rendez-vous au Marché de Noël situé boulevard Clemenceau. La diversité de produits saura faire votre bonheur, dans une ambiance conviviale et musicale. Le groupe *Adds Avengers* vous fera danser sur des notes pop-rock à partir de 19h.

La patinoire vous accueillera sur le parking des allées d'Azémar avec un planning adapté à tous les publics, en journée comme en soirée. Et pour les plus gourmands, le stand Stop Délice sera présent avec un large éventail de friandises.

Pour les plus jeunes, le manège la Farandole reste présent sur le boulevard Joffre, la boîte aux lettres du Père Noël s'installe sur la place Cassin. Tous les soirs, une lettre sera tirée au sort, et les heureux gagnants remporteront un cadeau. Et n'oublions pas le Sapin magique, déjà présent sur la place Cassin depuis le 2 décembre.



Le mot de Christine Niccoletti

adjointe déléguée aux Animations



"L'esprit de l'emblématique Fête de la glisse sera au rendez-vous dans la cité du dragon pour émerveiller petits et grands, à l'occasion d'une 22^e édition haute en couleur. Outre la centaine d'animations proposées, nous avons fait le choix de reconduire la mise en place de la patinoire, et ce, pour plusieurs raisons. Au-delà de l'autorisation préfectorale qui nous a été accordée car seulement 230 m³ d'eau sont utilisés sur 3 semaines, nous nous sommes

rapprochés des villes qui ont remplacé leur patinoire par d'autres activités, et force est de constater que leur fréquentation a été réduite de 50 %. Cela représente à Draguignan 18 000 patineurs en 2022, sur 3 semaines. Il nous a donc semblé important de maintenir cette animation de proximité qui bénéficie au plus grand nombre.

Au regard de notre politique de transition énergétique, nous avons donc choisi de proposer une patinoire plus respectueuse de l'environnement que les patinoires synthétiques, dont les particules de microplastique qui s'en détachent au contact des patins polluent le sol, l'air et l'eau (source : <https://reporterre.net/Le-douteux-bilan-ecolo-des-patinoires-en-plastique>).

De cette façon, et sur le même modèle que la réduction des illuminations de Noël sans pour autant les supprimer, nous sommes attentifs à la sobriété énergétique, tout en conservant l'amusement et l'esprit convivial que procure la légèreté des fêtes de fin d'année. Notre volonté est de trouver l'équilibre entre la responsabilité écologique et le bonheur de se retrouver dans une ambiance festive.

Alors sans plus attendre, que vous veniez en famille ou entre amis, laissez-vous transporter tout au long du mois de décembre par une farandole d'animations, d'illuminations, de sons, d'odeurs et de saveurs.

Le service Animation et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël à toutes et à tous !"

Propos recueillis par Jeremy Veloso le 17 octobre 2023.

**Plus
d'infos**



Apéros-concerts, marchés, patinoire, rencontres avec le Père Noël, stands pour petits et grands... retrouvez le programme complet de la Fête de la glisse et sa centaine d'animations sur ville-draguignan.fr/evenements/fete-de-la-glisse-2



Un joyeux Noël à tous

La ville vous souhaite un joyeux Noël le samedi 23 décembre avec une journée magique, point d'orgue de la Fête de la glisse.

Profitez de cette journée pleine d'activités en famille ou entre amis avec la patinoire, les stands de maquillage, le petit train, les apéros-concerts ou encore les jeux pour enfants. Et ne manquez pas l'occasion d'élire Miss et Mister Noël au Marché de Noël à 16h. Les candidats défilent devant un jury, vêtus aux couleurs de Noël.

Le Père Noël fera atterrir son traîneau à l'Office de tourisme et fera parader son attelage sur le boulevard Clemenceau à 17h30 avec le spectacle féérique Bianco veneziano. La soirée se poursuivra, pour certains, avec le groupe Road Song et son style pop-rock au Marché de Noël, et pour les autres, à la séance nocturne de la patinoire.



La patinoire s'offre une billetterie

Cette année, les créneaux pour la patinoire se réservent également en ligne sur billetterieculture.dracenie.com. Facile d'utilisation : vous réservez, vous payez et vous patinez !

Joyeuses fêtes avec les commerçants du centre-ville

À l'occasion des fêtes de fin d'année, vos commerçants préférés sont ouverts les dimanches 10, 17 et 24 décembre.

Devenez Miss et Mister Noël

La nouveauté de l'année est l'élection de Miss & Mister Noël, organisée par le Conseil municipal des jeunes dracénois, en partenariat avec le Leo Club Draguignan. Dès 15 ans, présentez votre candidature avant le 20 décembre à cmjd@ville-draguignan.fr. Retrouvez le dossier d'inscription avec les pièces à joindre, ainsi que les modalités de participation sur ville-draguignan.fr/evenements/devenez-miss-mister-noel

Des activités pour tous les goûts et tous les âges

Les animations de la Fête de la glisse ont été pensées pour répondre à tous les âges, et à tous les goûts. Des enfants aux parents en passant par les adolescents, chacun saura trouver l'esprit de Noël au cœur de la ville.

Que les enfants prennent place à bord du Sapin magique ou du manège la Farandole ou qu'ils profitent des stands de maquillage, nul doute qu'ils seront enchantés. La parade Disney dorée fera vivre la magie de Noël à l'occasion d'un défilé haut en couleur dans les rues piétonnes. Sans oublier l'incontournable rencontre avec le Père Noël et la lettre déposée dans sa boîte, avant d'aller s'amuser au Paradis des enfants. Les ados sont également de la partie, avec la patinoire installée sur le parking des allées d'Azémar. Plusieurs nocturnes sont organisées tout au long du mois de décembre pour leur plus grand plaisir.

Parce que les adultes sont aussi de grands enfants, ils pourront apprécier l'esprit des fêtes en visitant les marchés de Noël, place du Marché et boulevard Clemenceau, et ce, au rythme de nombreux apéros-concerts. Côté concert, les représentations du Gospel philharmonic experience et du Chœur du Sud sont à ne pas manquer.

Toute la famille pourra profiter gratuitement du petit train au départ de la place du Marché pour (re)visiter le centre-ville de Draguignan et pourquoi pas faire une halte culturelle à la Chapelle de l'Observance ou au Musée des Beaux-Arts. L'Association du Quartier des Arts vous invite également à venir découvrir une exposition autour des décorations de sapins de Noël, réalisées par les Dracénois.



En route vers une nouvelle année

Pour terminer l'année en beauté, la commune a programmé une soirée festive le samedi 30 décembre, clôturant ce beau mois de festivités.

Dès 11h, retrouvez le groupe *Thony Crooner* et leur répertoire jazzy à l'occasion d'un apéro-concert sur la place du Marché. *Léone & Marius* prennent la relève à midi avec un style pop-rock au Marché de Noël. Le feu d'artifice organisé chaque année ne pourra pas avoir lieu, et ce, en raison de l'arrêté préfectoral lié au plan Vigipirate.

Terminez la soirée avec *O'Kazoo* pour un apéro-concert pop-rock et une séance nocturne de patinoire.



Le Père Noël dans les classes

Cette année encore, l'esprit de Noël sera au rendez-vous dans les écoles.

Le Père Noël a prévu dans sa tournée de passer dans les écoles maternelles de Draguignan du 18 au 22 décembre. Accueilli dans une atmosphère féérique rythmée par des chants de Noël, il distribuera des cadeaux, de la joie et de la magie aux enfants.

Un cœur de ville à l'action

Fort de la dynamique impulsée en faveur de la redynamisation du centre-ville, le programme national Action cœur de ville est reconduit à Draguignan pour la période 2023-2026. Une mutualisation des synergies avec les partenaires publics et privés.

Pourquoi prolonger le programme ?

À l'origine, la ville a été retenue pour faire partie du dispositif Action cœur de ville 2018-2022 en reconnaissance des efforts engagés avec la mise en œuvre du Projet urbain global en 2016 et 2017. La reconduction de ce dispositif pour la période 2023-2026 est donc une continuité des actions menées.

Le Projet urbain global était un schéma directeur élaboré en étroite collaboration avec les institutions et les acteurs socio-économiques pour planifier les investissements structurants du cœur de ville. Il s'agissait d'une vision nouvelle, d'une démarche et d'un positionnement bien différents de tout ce qui avait déjà été fait par le passé. L'ambition était de développer les thématiques commerces, habitat, espaces publics, mobilités ou encore patrimoine avec une vision transversale pour répondre à l'objectif de redynamisation et de transformation du centre-ville.

Lorsque Draguignan a été retenue pour bénéficier de la première phase du dispositif Action cœur de ville, les actions du Projet urbain global ont été intégrées à ce nouveau programme. Cela a notamment été le cas de

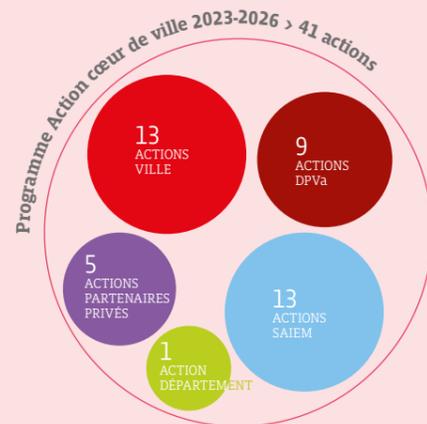
“Renforcer l'action menée par la ville en intégrant les défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique”

la réfection du boulevard Clemenceau et de la rénovation du parking Victoire. En effet, Action cœur de ville porte des objectifs similaires au Projet urbain global : (re) mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, lutter contre l'étalement urbain, mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et régénérer la ville dans des formes plus naturelles et plus résilientes. Ce plan national renforce également les liens avec les partenaires institutionnels : État, Région, Département, Banque des territoires, Action logement, etc.

Le choix de prolonger le dispositif Action cœur de ville va permettre de renforcer l'action menée par la ville en intégrant les défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique et en incluant la transformation des entrées de ville et du quartier de la gare routière. Il s'agit d'œuvrer à un aménagement du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la commune, ville-centre de la Dracénie, et son impact territorial. L'ambition est de faire de Draguignan un territoire exemplaire en matière de sobriété foncière.



Les chiffres clés Action cœur de ville 2023/2026 :



Le volume financier prévisionnel s'élève à près de 67 M€ TTC, dont 21 M€ TTC par les partenaires privés et 17 M€ TTC par la SAIEM de Draguignan. Ce programme d'actions prévisionnel sous maîtrise d'ouvrage de la ville correspond à un montant total de 11,5 M€ TTC, sur la base desquels un soutien financier sera sollicité auprès des partenaires financeurs à hauteur de 5377 000 € répartis comme suit :



Action cœur de ville, à quoi ça sert ?

Au-delà des aides financières liées au dispositif, la principale différence entre l'avant et l'après Action cœur de ville est l'attention bienveillante portée sur la ville par les partenaires, notamment ceux qui se sont mis à investir dans les centres des villes moyennes comme la Banque des territoires, Action logement ou des investisseurs privés.

La méthodologie de travail transversale et concertée permet de mutualiser les synergies pour agir au service du même objectif.

Les axes du nouveau programme

Action cœur de ville 2 réaffirme la volonté communale de traiter en priorité l'habitat, la revitalisation commerciale, l'aménagement urbain et le renforcement de l'offre de service. Pour ce faire, la ville multiplie les partenariats et les demandes de financement.

De la réhabilitation à la restructuration, l'objectif de cette deuxième phase est de proposer une offre d'habitat attractive :

- la ville a lancé une **Opération de restauration immobilière** ciblant 47 logements du centre historique. 6 propriétaires ont déjà engagé la constitution d'un dossier et/ou des travaux conformes aux prescriptions ;
- l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain** va être amplifiée avec un mode opératoire ajusté dans une logique de dynamique incitative à la réhabilitation de logements privés ;
- la SAIEM de Draguignan** s'est vue confier en 2022 une concession d'aménagement visant à rénover 110 logements en cœur de ville sur 12 ans à hauteur de 17,96 M€ HT. Parallèlement, la société de construction va mener plusieurs opérations de réhabilitation de logement social sur des immeubles actuellement vacants ;
- Action logement** va poursuivre son action sur le volet habitat, avec le concours du groupe UNICIL qui prévoit la réalisation de 9 logements locatifs sociaux ;
- des opérateurs privés** ont ou vont acquérir des immeubles en centre ancien et rénover/créer des logements dans le cadre d'opérations d'envergure, telles que : 23 rue de l'Observance, place du Marché, etc.

Concernant le développement économique, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale est prolongé jusqu'en 2028. Deux opérations emblématiques figurent au programme Action cœur de ville 2 :

- la restructuration complète de l'immeuble Trabaud ;**
- la réhabilitation de l'ancien cinéma Eldorado.**

Côté aménagement urbain, les actions priorisent les entrées de ville pour lutter contre la congestion de la circulation et faciliter les liens entre les quartiers en privilégiant les modes de déplacement doux. Dans un souci de transition écologique, l'accent sera également mis sur la rénovation thermique des bâtiments communaux et sur la végétalisation de la commune.

Enfin, un socle de services sera constitué avec la relocalisation et la création de services publics à la population, avec notamment :

- le développement du Pôle d'enseignement supérieur de la Dracénie**, Terre de Campus, porté par Dracénie Provence Verdon agglomération ;
- l'intégration du Centre communal d'action sociale** en centre historique ;
- l'amélioration des conditions d'accueil** dans le domaine scolaire, avec une attention portée sur la mixité sociale.

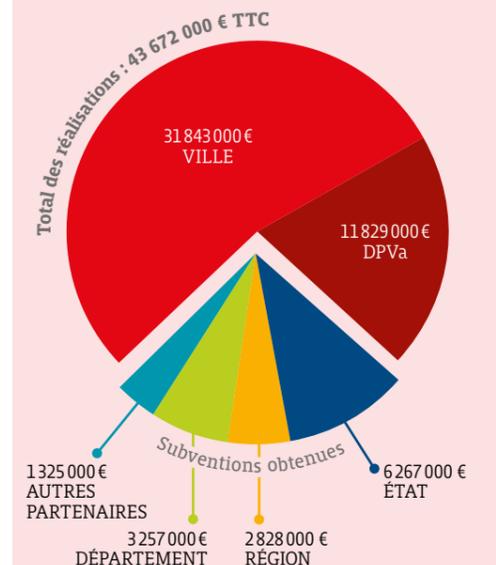
L'heure du bilan Action cœur de ville 2018-2022

Le bilan Action cœur de ville pour la période 2018-2022 présente 56 actions réalisées ou en cours sur les 65 prévues, soit un taux de réalisation de 70 %, et ce, pour un montant de 56 581 299 € TTC.

Parmi les réalisations phares, l'on compte :

- l'aménagement des espaces publics, avec la réfection du boulevard Clemenceau, de la place du Marché ou encore des parkings Victoire et de l'îlot de l'Horloge, la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts, etc. ;
 - le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale, ayant permis l'ouverture de 50 commerces entre 2020 et 2022 et de réduire la vacance commerciale de 30 % à 7 %.
- Depuis le lancement du programme Action cœur de ville, la fréquentation piétonne du centre-ville est en hausse avec une moyenne de 1,3 million de visiteurs par mois.

Répartition des financements



Les partenaires



ACTION CŒUR DE VILLE

2016
2017

11 actions en 2 ans
pour 11 318 80 € TTC



HABITAT & LOGEMENT
186 679 €

ÉQUIPEMENTS
& SERVICES PUBLICS
3 417 417 €

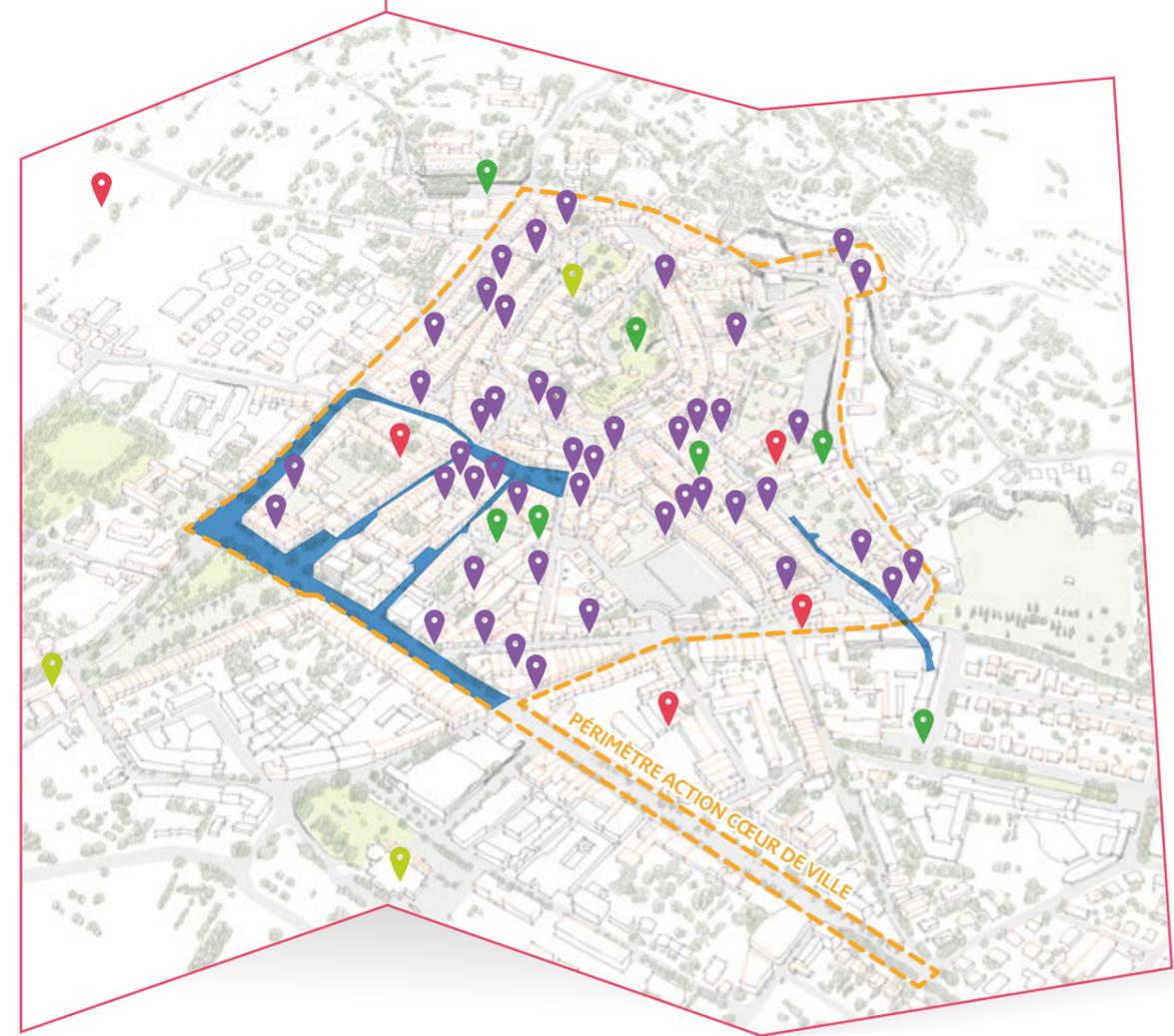
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& COMMERCIAL
313 106 €

MOBILITÉ
& ACCESSIBILITÉ
3 558 931 €

ESPACES PUBLICS
& PATRIMOINE
3 842 668 €

2018
2022

34 actions en 5 ans
dont 25 actions réalisées et 9 en cours
pour 32 352 898 € TTC



HABITAT & LOGEMENT
5 981 613 €

ÉQUIPEMENTS
& SERVICES PUBLICS
341 419 €

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& COMMERCIAL
9 524 191 €

MOBILITÉ
& ACCESSIBILITÉ
6 075 849 €

ESPACES PUBLICS
& PATRIMOINE
10 429 826 €

Exemples d'actions réalisées entre 2016/2017

Immeuble réhabilité
boulevard Clemenceau



Réhabilitation
du Théâtre de l'Esplanade



Mise en discrétion
des réseaux



Aménagement
du parking Louis Go



Réaménagement du
Boulevard Clemenceau



Exemples d'actions réalisées entre 2018/2022

Réalisation d'une
résidence étudiante



Valorisation des écoles



Restructuration de
locaux commerciaux



Navette électrique
en centre-ville



Réhabilitation du Musée
des Beaux-Arts



2023
2026

36 actions en 4 ans
en cours ou à venir
pour 65 143 509 € TTC



HABITAT & LOGEMENT

39 883 529 €

Exemple d'action :
réhabilitation de 3
immeubles rue Cisson (dit
opération Trabaud) pour la
création de 12 logements.

**ÉQUIPEMENTS
& SERVICES PUBLICS**

11 546 380 €

Exemple d'action :
création d'un Pôle
d'Enseignement Supérieur
de la Dracénie (PESD)
"Terre de Campus".

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& COMMERCIAL**

7 728 000 €

Exemple d'action :
réhabilitation de l'ancien
cinéma "Eldorado"
Place Cassin.

**MOBILITÉ
& ACCESSIBILITÉ**

636 000 €

Exemple d'action :
réaménagement
de l'entrée de ville
rond-point de Gaulle/
Cazelles/Maréchal Juin.

**ESPACES PUBLICS
& PATRIMOINE**

4 941 600 €

Exemple d'action :
végétalisation des
cours d'écoles.



Aller vers les publics en difficulté

Le Centre communal d'action sociale propose un ensemble de services pour faire face aux situations de précarité. Afin de renforcer sa politique "d'aller vers" les populations invisibles, il met en place des ateliers thématiques, un réseau d'éclaireurs et des opérations solidaires.

Répondre aux difficultés du quotidien

Fort de son accompagnement sur des parcours de précarité, le Centre communal d'action sociale va mettre en place, à partir de janvier 2024, des ateliers thématiques permettant de répondre aux difficultés quotidiennes de ses bénéficiaires.

Plusieurs ateliers vont être proposés :

- Que faire pour réduire sa facture d'énergie et d'eau ?
- Comment gérer un budget serré ?
- Comment accéder à un logement ?
- Quels sont mes droits en matière de santé ?
- L'accès à la culture sur le territoire.

Animés par le personnel du CCAS et par des associations locales, ces ateliers permettront aux bénéficiaires d'avoir une information plus claire en termes de procédure et d'accès aux aides, mais également des pistes de réflexion pour améliorer leur qualité de vie.

Le CCAS vous est ouvert

Le Centre communal d'action sociale se situe à la Maison des sports et de la jeunesse, 3^e étage, 63 boulevard Marx Dormoy. Il est ouvert entre 8h et 17h sans interruption et le parking Louis Go est gratuit la première heure de stationnement.

Vous pouvez le joindre :

- par mail à ccas@ville-draguignan.fr
- par téléphone au 04 94 50 42 20.

N'hésitez pas à vous signaler si vous êtes intéressé par les ateliers thématiques, le réseau d'éclaireurs, l'opération "boîtes solidaires", ou pour tout autre besoin relevant des compétences du Centre communal d'action sociale.

Constituer un réseau d'éclaireurs

Afin de repérer les publics "invisibles" et repositionner le Centre communal d'action sociale comme un acteur majeur du territoire, son animatrice sociale développe un réseau d'éclaireurs.

Les éclaireurs sont des personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions, peuvent repérer des fragilités sociales ou économiques auprès de publics inconnus du Centre communal d'action sociale. Ils peuvent alors présenter globalement les missions du CCAS à une personne en difficulté, et avec son accord, effectuer la prise de contact avec le CCAS qui engagera le parcours. Sur la base du volontariat, chacun peut devenir éclaireur : pompiers, postiers, employés communaux, boulangers, pharmaciens, entraîneurs de sports, professeurs, etc. Les personnes volontaires pour intégrer ce dispositif revêtent une casquette "d'ambassadeur" chargé de faire connaître le CCAS et son rôle auprès de personnes qui pourraient avoir besoin de bénéficier d'une information ou d'un accompagnement. Les éclaireurs orientent mais ils peuvent également servir de lien entre le public et le CCAS.



On a tous le droit à un joyeux Noël

Pour la deuxième année consécutive, le Centre communal d'action sociale s'engage pour les plus démunis avec une distribution de boîtes solidaires à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Mé en partenariat avec les associations Solidragui et SENDRA, le but de ce projet est de récolter vos dons pour constituer plus d'une centaine de colis à l'attention des personnes sans domicile, hébergées, en rupture de droits et/ou de ressources.

Préparez votre boîte et déposez-la à l'accueil du CCAS, du lundi au vendredi de 8h à 17h :

- soit les dons (non utilisés, non ouverts et en bon état) qui permettront la constitution des boîtes ;
- ou des boîtes déjà constituées, sans papier cadeau, avec une étiquette précisant le destinataire (femme, homme, fille ou garçon).

Ces boîtes se composent d'un :

- vêtement/accessoire pour l'hiver (bonnet, gants, écharpe, pull, etc.) ;
- petit mot gentil (carte postale, lettre, dessin, etc.) ;
- produit alimentaire non périssable ;
- produit de première nécessité (hygiène, soin) ;
- loisir (livre, jeu de cartes, etc.).

Face à l'augmentation des situations précaires, la reconduction de cette opération est motivée par la volonté de relancer l'élan de solidarité pour que chacun puisse trouver une main tendue, en tout temps et en tout lieu. Elle est l'occasion de faire émerger des synergies en mobilisant différents acteurs, tels que les associations et entreprises locales, les particuliers ou encore les seniors de la résidence autonomie de l'Îlot de l'Horloge.



BILANS >

Contrats de concession

Restauration collective, distribution d'électricité, d'eau, de gaz... la commune confie la réalisation et la gestion de certains travaux et services à des opérateurs économiques par des contrats de concession. Chaque année, les bilans d'activités relatifs à leurs exécutions sont examinés.

Tour d'horizon des résultats de l'année 2022.

Restauration collective

La délégation de service public portant sur la restauration collective de la Commune et du Centre communal d'action sociale (CCAS), confiée à la société Elior (Elres) jusqu'en 2024, a permis la confection de plus de 352 370 repas servis aux enfants et personnes âgées de la ville.

Favorisant une politique alimentaire axée sur la sécurité (contrôles microbiologiques, audits d'hygiène par des laboratoires agréés...) et le respect de l'équilibre alimentaire, la société Elior propose des repas composés d'aliments valorisés en alimentation durable à hauteur de 68,82 %.

Distribution d'électricité

Concernant la concession de service public de distribution d'électricité confiée à ENEDIS jusqu'en 2048, le réseau comporte 482 installations de production desservant 24 733 clients.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les clients en situation d'impayés ne subissent plus de coupure d'alimentation même en dehors de la période hivernale. Néanmoins, la puissance électrique est limitée à 1 kVA.

Distribution de gaz

La distribution de gaz est confiée à la société Gaz de France jusqu'en 2036. En 2021, on dénombre 94 000 m de réseau desservant 5 352 clients du réseau de distribution publique. Un investissement de 359 000 € a également été réalisé sur la concession.

La Pitcholine

Ouverte en 2015, la crèche La Pitcholine propose 60 berceaux et son exploitation est confiée à la société Maison Bleue.

L'année 2022 a été encore impactée par l'épidémie de Covid-19, ce qui a entraîné la fermeture temporaire de quelques unités d'accueil portant le taux d'occupation à 69,91 %.

Au total, l'établissement multi-accueil a accueilli 123 enfants issus de 115 familles différentes.

L'ensemble des bilans d'activités est consultable dans les délibérations du Conseil municipal du 20 septembre 2023 sur www.ville-draguignan.fr/la-ville/conseil-municipal/arretes-decisions-et-deliberations

ÉCONOMIE >

Territoire d'industrie

La Communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon agglomération et la Communauté de communes du Pays de Fayence ont été lauréats du programme "Territoires d'industrie" portant la volonté de l'État de soutenir la reconquête industrielle au cœur des territoires aux côtés des Régions. Sur le Territoire d'industrie Dracénie-Fayence, 4 filières d'avenir ont été identifiées : l'industrie de la Défense, la filière viticole, l'écologie industrielle et l'écoconstruction. La gouvernance locale repose sur un binôme élu-industriel devant permettre le portage et l'avancement d'un plan d'action. Il s'inscrit dans une démarche stratégique coordonnée par l'État et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La labellisation permet de mobiliser un soutien en ingénierie et en animation, avec notamment une offre de service permettant aux territoires de bénéficier d'un chef de projet co-financé par l'État pour repérer et faire émerger des projets industriels responsables, créateurs d'emploi et source de souveraineté.

Le dispositif vise également à soutenir l'investissement pour le développement de formations répondant aux besoins des filières : écoles de production, plateaux techniques, centre d'apprentissage. Une enveloppe annuelle de 100 M € est fléchée au niveau national pour soutenir des projets d'investissement dans les territoires.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE >

Rejoignez votre Conseil de quartier

Vous souhaitez partager vos idées pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ? Si vous avez plus de 18 ans, engagez-vous dans votre Conseil de quartier et participez à la prise de décision autour de sujets en lien avec votre quartier, tels que la réfection de voirie, la gestion des déchets, la sécurité, l'organisation d'événements...

Les Conseils de quartier œuvrent au quotidien, retrouvez leurs réalisations sur : ville-draguignan.fr/je-participe/rejoindre-un-conseil-de-quartier

Découvrez votre quartier sur : ville-draguignan.fr/mes-demarches/conseils-de-quartier/conseils-de-quartier

Inscrivez-vous en contactant votre président de Conseil de quartier :

- centre.historique@ville-draguignan.fr
- centre.est@ville-draguignan.fr
- centre.sud@ville-draguignan.fr
- centre.ouest@ville-draguignan.fr
- nord@ville-draguignan.fr
- est@ville-draguignan.fr
- sud@ville-draguignan.fr
- ouest@ville-draguignan.fr

LABEL >

Label Résilience France

Pour la 5^e année consécutive, la commune s'est vue remettre le label Résilience France collectivités en novembre dernier, conservant son niveau 3 étoiles. Ce label est décerné par le Haut comité français pour la résilience nationale aux communes qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeures. Il récompense et valorise notamment les actions concrètes, telles que la mise en œuvre d'un Plan communal de sauvegarde.



REVITALISATION >

Le CRAC joue les prolongations

Initialement prévu jusqu'en 2026 pour un montant de 7,5 M € HT, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) se prolonge jusqu'à fin 2028 à hauteur de 11,1 M € HT.

Les actions entreprises sur le commerce et plus généralement sur le cœur de ville ont commencé à porter leurs fruits avec notamment une augmentation de la fréquentation piétonne et une baisse de la vacance commerciale. Toutefois, cette situation reste fragile dans un contexte de crise économique, et dans ce cadre, la commune a prolongé et amplifié le CRAC pour conserver la dynamique engagée.

Le secteur prioritaire d'intervention est redéfini comme étant l'ensemble du parcours commercial principal, soit les artères Foch, Mireur, Cisson, République, Clemenceau et la place du Marché.

Pour rappel, l'objectif du CRAC est d'inverser la tendance, de lutter contre la disparition des activités commerciales du centre-ville et de faire venir de nouvelles enseignes attractives, susceptibles de redynamiser en proposant des locaux de taille et à des prix adaptés à ces enseignes potentielles.

Lutte contre la vacance commerciale

Compte tenu du retour d'expérience favorable, la taxe annuelle sur les friches commerciales instaurée en 2021 a été renouvelée en septembre dernier afin de lutter efficacement contre la vacance commerciale.

Les facteurs contribuant à cette vacance sont multiples : loyers excessifs, locaux vétustes, travaux de mise aux normes d'accessibilité non réalisés, etc. Cette taxe s'applique donc à ces propriétaires avec des taux fixés comme suit :

- 20 % la 1^{re} année d'imposition ;
- 30 % la 2^e année d'imposition ;
- 40 % la 3^e année d'imposition.

Il revient à l'administration fiscale de vérifier l'éligibilité des locaux identifiés par la commune, notamment en questionnant les propriétaires sur les motifs d'inexploitation.

HOMMAGE >

Dénominations de places

Afin de rendre hommage à d'illustres personnages, la commune a fait le choix de dénommer deux places de la ville lors du Conseil municipal de septembre dernier.

La placette située au 9 rue de Trans sera prochainement inaugurée et renommée place Luis Mizón Morales. Né le 22 janvier 1942 à Valparaíso et décédé le 30 décembre 2022, ce poète et romancier chilien s'est exilé à Paris en 1974 à la suite du coup d'état militaire au Chili. À son arrivée en France, il refuse le statut de réfugié politique et travaille entre autres comme journaliste à France Culture où il produira plusieurs émissions sur le Chili et la poésie latino-américaine et espagnole. À l'âge de 19 ans, il publie son premier recueil, *Chambre illuminée*, d'autres œuvres suivent comme *Terre prochaine* et *L'Arbre*. Il est aujourd'hui considéré comme une grande voix du Chili et de la poésie contemporaine.

Le parking situé à proximité immédiate de l'entrée du stade Léo Lagrange sera nommé place Maurice et Paul Marin. Les deux hommes étaient des joueurs de foot licenciés du Sporting Club à partir de la saison 47-48. Maurice avait débuté en équipe sénior à 19 ans et avait été sélectionné en équipe de France amateur. À l'apogée du Sporting Club, il se retrouve en 1955 en quart de finale de la coupe de France contre Nice. C'est Maurice qui a ouvert le score à la troisième minute, mettant à l'honneur Draguignan dans cette compétition. La commune a donc souhaité rendre hommage à ces hommes qui ont fait les beaux jours du Sporting club.



Le parking nommé Place Maurice et Paul Marin.



La placette de la rue de Trans renommée place Luis Mizón.

LOGEMENT >

Répondre au besoin de logement social

Comptant 18,98% de logements sociaux sur les résidences principales, la commune doit parfaire sa dynamique pour atteindre les 25 % légaux. C'est le sens du Contrat de mixité social adopté en septembre dernier. Signé pour la période 2023/2025, ce Contrat de mixité sociale constitue un cadre d'engagement de moyens devant permettre à la commune d'atteindre ses objectifs, et ce, en pérennisant un mécanisme soutenable, tout en favorisant une adaptabilité au territoire. Il se veut à la fois un document permettant de comprendre les principales dynamiques du logement social sur le territoire, d'évaluer l'impact des moyens déjà mobilisés et d'identifier ceux pouvant être actionnés à court et moyen terme. Dans sa mise en œuvre, ce contrat sera également un lieu d'échanges continus entre les différents partenaires.

Le taux de rattrapage envisagé correspond à 25 % du nombre de logements sociaux manquants, soit 216 logements sociaux à réaliser sur la période 2023/2025. Actuellement, la ville compte près de 3 552 logements sociaux (source inventaire SRU au 1^{er} janvier 2023) et 17 692 résidences principales (source Insee au recensement de 2020).



Résidence Terra Verde, boulevard Théodore Aubanel.

PÉTANQUE Rencontres handipétanques

Pour leur première édition, les rencontres handipétanques ont rencontré un vif succès avec la participation de 30 équipes et la présence d'une centaine de spectateurs en octobre dernier au boulodrome Marcel Oliver.

Lors de cette journée d'inclusion sportive, les 30 équipes, chacune composée d'une personne en situation de handicap, d'un licencié de l'Association bouliste des clubs dracénois (ABCD) et d'une personnalité, ont participé à un concours en triplettes. Une journée conviviale dont le but n'était pas la performance, mais la rencontre, l'échange et le partage autour d'une activité physique adaptée.

Impulsé par les Compagnons de l'ordre des palmes académiques, en partenariat avec la ville et l'ABCD, cet événement avait pour objectif l'inclusion des personnes en situation de handicap, et plus spécifiquement pour favoriser leur pratique sportive. Cette initiative existait déjà à Yerres, en Essonne, entre 2003 et 2018. Reconduire cette opération à Draguignan était également l'occasion pour les Compagnons de rendre hommage au président du club, aujourd'hui décédé, qui était à l'origine de ces rencontres handisports.



RÉCOMPENSE Dragui'Trophée

Les associations sportives et leurs athlètes ont été mis à l'honneur lors de la 6^e édition de Dragui'Trophée au complexe Saint-Exupéry en octobre dernier.

Les 285 athlètes proposés par les 33 associations présentes ont été récompensés d'une médaille pour leurs performances. Chaque association a également reçu une coupe illustrant leur engagement en faveur de leurs licenciés et au sein du tissu associatif. Cette soirée invitant à se rassembler et à se rencontrer est l'occasion de féliciter les athlètes et leur club en valorisant leur investissement au cours de l'année. En présence de Bernard Bonnabel, adjoint délégué aux sports et à la santé, Sophie Dufour, adjointe déléguée à l'économie, à l'aménagement commercial du territoire, François Gibaud, adjoint délégué aux finances, Alain Vigier, conseiller délégué aux établissements recevant du public, Bruno Scivo, conseiller délégué au patrimoine bâti et Richard Tylinski, conseiller délégué aux relations avec le jumelage et les chartes d'amitié.



Inauguration du terrain multisport des Floralties

Les travaux de rénovation du terrain multisports des Floralties ont été inaugurés le 26 octobre dernier.

Pour remettre en état ce stade, le revêtement du terrain de sport a été repris et les enrobés ont été décrotés dans le but d'être végétalisés lorsque les restrictions liées à la sécheresse seront levées. Côté installations, un filet de toit résistant et des poteaux spécifiques pour atténuer les nuisances sonores ont été posés afin de faciliter la cohabitation entre les riverains et les usagers du terrain. Des buts brésiliens ont également été prévus pour offrir un usage multisports.

Ce nouvel équipement va permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive en accès libre et gratuit, ainsi qu'à la ville, via les animateurs du service Jeunesse et sports, de mener un travail d'animation sportive et de prévention en lien avec l'Association de prévention spécialisée et le Centre social et culturel.

Montant des travaux : 129 150 € TTC.



Gregory Loew, adjoint délégué aux travaux entourés des élus, Sophie Dufour, Richard Devilette, Bernard Bonnabel et Frédéric Renaud lors de l'inauguration du terrain multisports.



Chemin du Beaussaret

À la demande des Conseils de quartier, la commune a engagé des travaux sur le chemin du Beaussaret d'octobre à novembre.

Afin de renforcer la sécurité des usagers et ainsi réduire le caractère accidentogène de ce chemin, la ville a procédé à un élargissement ponctuel de la voie. Cette opération a été rendue possible à la suite d'une acquisition foncière. Montant total : 25 000 € TTC.

Avenue de la Vaugine

Les travaux de réfection de l'avenue de la Vaugine ont été inaugurés le 13 octobre dernier. L'opération concernait la rénovation du réseau d'eau potable, la création d'une extension du réseau d'eaux usées et l'amélioration des conditions de circulation.

Du fait de leur état vétuste, les canalisations d'eau potable ont été renouvelées, une chambre de régulation de pression a été créée, et l'interconnexion entre l'avenue de la Vaugine et l'avenue de Grasse transférant des eaux de l'usine de Pous de l'Euou vers le réservoir des Tuillières (vieux route de Grasse) a été réalisée. Achevés en juillet 2023, ces travaux menés par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) concourent à la réduction des fuites, à la réduction des risques d'eau rouge par le remplacement des canalisations, ainsi qu'à l'optimisation des pressions.

Faisant suite aux travaux opérés par DPA, la ville a entrepris la réfection de l'enrobé de l'avenue de la Vaugine en septembre 2023 pour une durée de 5 semaines. Le revêtement a été entièrement repris avec des élargissements ponctuels de la voie et la chaussée à voie centrale banalisée existante a été prolongée sur 2 km linéaires pour permettre de relier le chemin des Vieux chênes au chemin de Font Clovisse. Cet aménagement vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes et des piétons dans des situations où la création d'une voie classique dédiée aux mobilités actives est impossible. Coût global : 1 380 000 € TTC, dont 290 000 € pour la part ville et 1 090 000 € pour Dracénie Provence Verdon agglomération.



Richard Strambio, maire de Draguignan et Gregory Loew, adjoint délégué aux travaux lors de l'inauguration de la fin des travaux de la Vaugine.



Chemin de la Motte

En concertation avec le Conseil de quartier, la ville procède à la réfection d'une partie du chemin de la Motte depuis le mois d'octobre.

Le trottoir présent sur le chemin de la Motte sera poursuivi du numéro 195 jusqu'à l'avenue Léon Blum, avec pour objectif de renforcer la sécurité des usagers de mobilités actives. Pour rendre ce trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite, une partie de la voie sera réduite sur 50 m, invitant les usagers motorisés à apaiser leurs vitesses. Ce chantier est également l'occasion de reprendre le revêtement de la voie et d'améliorer les réseaux d'eau potable et du pluvial. Phasage prévisionnel : 12 semaines. Coût du chantier : 271 000 € TTC.

La Police municipale change d'emblème

De janvier à avril 2024, les élèves de CM1 et de CM2 des écoles de la ville vont participer à la réalisation du nouvel écusson de la Police municipale. Le dessin gagnant sera apposé sur toutes les tenues des agents.

Renforcer le lien police-nation

Le concours "Création de l'écusson de la Police municipale" a pour objectif de neutraliser les préjugés et d'amorcer une relation de confiance entre la police de proximité et les enfants scolarisés à Draguignan.

Les policiers municipaux seront accueillis dans les classes participantes pour expliquer aux enfants les attendus du projet, mais également leur présenter le fonctionnement de la Police municipale et de leur métier. Cette rencontre est l'occasion de créer dès le plus jeune âge un lien entre les enfants et les policiers municipaux de la ville. Ce projet s'inscrit ainsi dans la stratégie nationale de la prévention de la délinquance correspondant à l'axe "Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention".

Chaque classe sera libre de proposer un nouvel insigne pour la Police municipale, à condition qu'il respecte le cahier des charges défini, ainsi que les valeurs républicaines.

À l'issue du concours, un jury constitué d'au moins quatre membres délibèrera sur l'écusson qui sera porté sur les tenues des policiers municipaux pour devenir leur emblème.

La classe gagnante remportera une sortie sportive, encadrée par le personnel scolaire ainsi que des agents de la Police municipale et financée par la ville. Elle sera également invitée à une remise officielle de l'écusson aux policiers municipaux.



Déroulement du concours

Les classes retenues lors de la présélection devront s'engager sur la durée du projet à savoir, participer aux différentes phases de ce concours qui se déroulera du lundi 15 janvier 2024 au vendredi 19 avril 2024 :

- Phase 1 : les classes retenues s'engagent à accueillir des policiers municipaux sur deux temps de 45 min. ;
- Phase 2 : les classes engagées réalisent l'écusson de la Police municipale ;
- Phase 3 : les élèves participent à la journée "Raid aventure" qui se déroulera le lundi 22 avril 2024 ;
- Phase 4 : la classe gagnante du concours sélectionnée par le jury est récompensée d'une sortie sportive ;
- Phase 5 : la classe gagnante remet officiellement l'écusson à la Police municipale, lors d'une cérémonie organisée par la commune.

Composition du jury

Le jury est constitué d'au moins quatre membres dont :

- Richard Strambio, maire de Draguignan ;
- Jean-Yves Fort, adjoint délégué à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance ;
- Brigitte Dubouis, adjointe déléguée aux Affaires scolaires ;
- Alexandre Jean, chef de service de la Police municipale ;
- Marie-Émilie Lagana, coordinatrice du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- Stéphanie Marlin, inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Draguignan, ou son représentant.

Chaque membre du jury est libre dans le choix des lauréats du moment que l'écusson choisi répond strictement aux contraintes réglementaires.

Vos idées sélectionnées !

Dans le cadre des 100 000 € alloués au budget participatif, 1 061 votes ont été comptabilisés parmi les 16 idées éligibles. La phase de vote s'est déroulée du 1^{er} au 31 octobre. Découvrons les 3 projets retenus, dans la limite de 50 000 € par idée.



La canopée végétale

L'idée est de créer des îlots de fraîcheur dans des zones où il est difficile, voire impossible, de planter des arbres (écoles, parking, place etc.). Une canopée végétale est une structure de type mobilier urbain végétalisée, avec une emprise minimale au sol, qui permet de créer une surface végétalisée d'ombrage de 20 à 50 m². On peut y ajouter des bancs circulaires.

La canopée végétale nécessite peu d'eau et participe de la biodiversité, du bien-être et de la santé des habitants, tout en faisant baisser la température des lieux d'implantation.

Score : 1 685 points - Coût : 27 000 € TTC

L'aménagement du quartier de la Foux

Le quartier de la Foux est un véritable poumon vert au sein de la ville, non exploité à ce jour. L'aménagement de ce site permettrait de créer un espace dédié aux familles, afin de s'aérer et de passer un moment convivial.

L'aménagement propose :

- un parcours ludique ;
- des tables de pique-nique ;
- un terrain de pétanque.

Score : 1 360 points - Coût : 45 000 € TTC

Espace loisirs orientation

La création d'espaces "loisirs et orientation" est envisagée aux parcs Chabran et Haussmann. Il s'agit de proposer des parcours ludiques et culturels, adaptés à tous. Un très bon moyen de pratiquer une activité physique sans s'en rendre compte.

La mise en œuvre d'un parcours d'orientation permettrait de favoriser :

- la pratique sportive de chacun, ainsi que des écoliers sur le temps scolaire ;
- l'accès à la culture, via le système de poinçon et de panneaux informatiques ;
- le lien intergénérationnel avec une transmission des savoirs.

Score : 1 210 points - Coût : 30 000 € TTC

La sélection des idées

Ces 3 idées ont été choisies conformément à vos votes.

La méthodologie est la suivante :

- vous avez voté pour 3 idées :
 - le premier choix a accordé 15 points,
 - le deuxième 10 points,
 - et le troisième 5 points.
- tous les points ont été additionnés pour établir le classement ;
- les idées ont été retenues jusqu'à ce que le plafond de 100 000 € soit atteint.

La plateforme de démocratie participative iD City a mené une analyse pour assurer la conformité des votes et l'absence de fraude.



CLASSEMENT GÉNÉRAL

Les 16 projets présentés	Somme de points
Canopée végétale pour créer un îlot de fraîcheur	1 685
Aménagement quartier La Foux	1 360
Espace Loisirs d'Orientation	1 210
Récupérateurs d'eau de pluie	1 195
Le parc de LÉA pour tous	525
Aménagement du parc Haussmann, jeux et ombrages	515
Street Art / Trompe-l'œil - Quartier des Arts	440
Aménagement du sentier reliant l'avenue de Grasse à la médiathèque	355
Parc à chiens	350
Déploiement de nichoirs	345
Parraine ta plante	325
Espace pique-nique	320
Boîtes à livres	175
Mise en place de planchas partagées	130
Mobilier urbain pour des photos souvenirs	115
Grilles d'exposition au parc Haussmann	110
Total général	9 155

Les nouveaux commerces à Draguignan

BELUGA MARKET ◇ Épicerie spécialités pays de l'Est



Lupu Veaceslav
35 boulevard Jean Jaurès
06 46 65 21 91
f Beluga Market

CACHE CACHE ◇ Prêt-à-porter



Claire Audibert
27 rue Georges Cisson
04 94 60 28 87
f cache cache draguignan @cachecachedraguignan

LA SICILIANA ◇ Spécialités sicilienne et cake designer



Cristina Costa Maria
13 allées d'Azémar
06 67 70 39 72
f Criss Art @ Criss Art77

L'ODYSSÉE D'HESTIA ◇ Boutique de créatrices



Muriel Perret
19 rue de Trans
04 83 11 60 47
f anferm boutique l'odyssée d'Hestia

DÉLICES & SAVEURS D'ITALIE ◇ Épicerie fine italienne



Vincent Sangiorgio
12 boulevard Maréchal Foch
07 69 92 11 23
f vincent Sangiorgio les saveurs d'Italie

FOUDRE ◇ Bar à vins et à manger



Carole Maurer
5 place Roger Fréani
06 21 26 01 08
f foudrelacave @ foudre_lacave

POHMAË ◇ Restauration rapide de poké ball Hawaiian food



Ludovic Souesme
90 rue des Endronnes
04 94 39 53 17
@ pohmae

PIZZA PAT'CHRIS ◇ Pizzas & burgers



Christophe Sewald
134 rue Robert Shaumman
04 22 56 02 42
@ Pizza_parchris

LA PASTA MAISON CINI ◇ Bar à pâtes



Patrick Cini
18 boulevard Georges Clemenceau
04 98 10 76 23
f la pasta @ lapasta_draguignan



Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

Dans les périodes agitées et instables que nous avons traversées et traversons, nous avons fait délibérément le choix d'une tribune différente.

“La mauvaise conscience générale permet à chacun de se gratifier d'une bonne conscience individuelle : ce n'est pas moi qui suis responsable, puisque tout le monde l'est.”

Simone Veil

Pourtant “l'espoir né de la crainte du lendemain” alors donnons du sens à nos actions individuelles comme collectives.

“Je crois à l'unité, à la persistance, à la logique, à l'adhésion d'hier avec demain”

Victor Hugo

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024, pleine d'espoir.

Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”

- Jean-Bernard Miglioli
- Christine Villelongue
- René Dies
- Camille Diquelou
- Jean-Daniel Santoni

christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Généralions Draguignan”

Lorsque paraîtra ce magazine, le “musée” aura enfin été inauguré, vraisemblablement avec faste, tous médias convoqués et en présence des forces vives de la Dracénie priées de ne pas louer le “coupé” de ruban de ce projet qui risque de marquer les finances publiques au fer rouge.

Revenons sur la genèse de cette aventure :

À l'origine aucun appel à projets, aucune concertation, aucun échange n'a prévalu lorsqu'il a fallu décider de l'aménagement du site donnant sur la place des Endronnes. Ce musée est le fait du prince, la volonté de l'édile, le choix du monarque.

Après des années de retard, des travaux rocambolesques et un dérapage financier certain, voilà l'ouvrage à plus de 10 millions d'euros. Permettez-nous d'affirmer que c'est un peu cher pour y loger une (belle) armure, même si la culture est un bien commun que nous devons soutenir pour peu qu'elle demeure apolitique (ce qui est rarement le cas).

Le coût de fonctionnement doit interroger et nous ne sommes pas éloignés du dérapage budgétaire incontrôlé. Il est en effet facile d'établir des prévisionnels sur des milliers d'entrées alors que l'intérêt régional n'est pas avéré et que l'on sait déjà que la fréquentation résultera de la réquisition des classes des écoles et collèges.

Certains affirment qu'un euro investi dans ce musée est égal à cinq ou six euros récupérés par la collectivité. Nous en acceptons l'augure, mais il s'agit d'un postulat, d'une affirmation péremptoire qui n'est étayée par aucune étude d'impact. D'autres remarquent qu'il fallait bien faire quelque chose de ce site... La concertation n'aurait-elle pas permis d'envisager des projets plus structurants ou socialement utiles ?

Eût-il été aberrant d'imaginer des bureaux ou des logements de qualité, alors que le centre-ville est toujours atteint par l'insalubrité et la clochardisation et que l'on bétonne toujours plus les espaces verts en périphérie de la ville ?

Enfin, il est opposé que le financement résulte de subventions. Il convient de rappeler que les subventions sont de l'argent public et donc représentent les impôts (particulièrement élevés) des dracénois, que le fléchage des financements vers ce musée a automatiquement empêché la réalisation d'autres projets et que la ville et l'agglomération semblent avoir financé pour 4300000€ de fonds publics, alors que la première a besoin de tant de travaux et que la seconde est surendettée.

Ces réflexions, partagées par beaucoup, ne doivent pas être analysées comme une posture d'opposant. Une ville de notre taille peut avoir un musée de qualité, mais il y avait sans doute d'autres priorités.

Au demeurant, j'invite le plus grand nombre à se rendre dans notre musée, y apprécier les expositions et aussi le travail qui a été réalisé par tous ceux qui se sont investis.

Bonne visite à tous...

- Groupe Généralions Draguignan**
- Philippe Schreck
Député du Var
Conseiller municipal
 - Franck Grigolo
Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

Draguignan nouvelle capitale culturelle

à l'heure du bouclage rédactionnel de notre tribune pour une distribution le 5 décembre 2023, le nouveau musée des arts de Draguignan n'est toujours pas inauguré. Il va sans dire que c'est l'évènement du deuxième semestre 2023. Nous analyserons les chiffres de ce chantier à l'issue afin de pouvoir établir un bilan pertinent de cette réalisation. Ce projet d'un coût initial de 5,5 M€ dans le plan d'investissement “Action cœur de ville”, a explosé tous les plafonds. En termes de délais, les premiers travaux ont débuté en 2018 pour une livraison initiale en 2020. Après plusieurs reports, l'inauguration est programmée le 16 novembre 2023 après 7 ans de rénovation.

En ce qui concerne la facture, elle surclasse largement toutes les prévisions et dépasse allègrement les 10 millions d'euros. Les injections de l'argent des Dracénois ont été permanentes ; rien que depuis le début de l'année, ce sont plus de 500 000 € hors taxes qui ont été réinjectés. Bien évidemment, nous avons bénéficié de plusieurs subventions. Il serait illusoire de croire que ces subventions n'auraient pas pu être “fléchées” sur d'autres projets plus urgents pour notre ville et ses habitants. Certes nous partageons l'importance de la culture “Un corps sain dans un esprit sain” ; pour le corps sain, difficile au regard de nos installations sportives ! Interpelée à l'occasion du dernier conseil, l'équipe municipale déclare que l'exploitation ne sera jamais à l'équilibre financier, comme la majorité des établissements culturels. Cela va donc générer une nouvelle source de dépenses permanente. Reste à espérer que les retombées induites vont perdurer dans le temps. Monsieur le maire déclare également que nous allons disposer du plus bel établissement culturel de

Marseille à Nice : **voilà donc la motivation ?** Avons-nous les moyens d'une ville comme Toulon ou Aix-en-Provence ? Cependant, ce musée se présente comme très qualitatif. Assurément, l'ancien Palais d'été de Monseigneur du Bellay devait être réhabilité. Nous aurions pensé le transformer en logement d'une superficie supérieure à l'offre actuelle, ceci afin d'attirer des familles entières pour redynamiser le centre ancien. La municipalité préfère bétonner à outrance en périphérie. Effectivement, le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) prévoit pour les prochaines années la construction de 3100 nouveaux logements sur le cœur de notre agglomération (Draguignan/Trans-en-Provence). D'ores et déjà sur Draguignan, 216 logements sociaux sont en cours d'instruction ou de réalisation. Un fois de plus, la reconquête du centre ancien n'est pas à l'ordre du jour. Face à notre inquiétude au regard de cette “bétonisation”, il nous est répondu “Nous ferons pour le mieux avec le service urbanisme de l'agglomération et de l'état”. Pouvons-nous nous satisfaire de cette réponse ?

Un projet de création d'un **centre de santé communautaire** est en cours d'étude, c'est une décision pertinente. Quand on interroge les protagonistes sur les contours d'une telle réalisation, il nous est répondu “DPVa fera face avec dévouement”. Et voilà, au suivant...

Pour terminer, la délibération de la Granégone est retirée par monsieur le maire de l'ordre du jour du dernier conseil municipal car les PJ énumérées ne sont pas toutes fournies. Un simple petit oubli pour un sujet mineur....

Prenez soin de vous dans un contexte anxigène et recentrons-nous sur l'essentiel.

**Frédéric Renaud
Draguignan Plus Loin ensemble
(Facebook)**

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. C'est si simple et tellement essentiel que cette phrase peut suffire à combler cette tribune. D'autant qu'elle résume bien l'esprit d'un groupe majoritaire n'ayant nulle autre ambition que de faire avancer la cité dans le bon sens. Cela impose de vivre dans les réalités d'aujourd'hui pour mieux impulser la construction du Draguignan de demain. Animée par la volonté de s'inscrire dans la proximité pour être à l'écoute de tous, notre équipe est mobilisée sur des dynamiques de projets. Les réalisations concrètes sont les meilleures réponses à apporter à ceux qui ne résistent pas à la tentation de cliver. Signe des temps, leur rhétorique est une mécanique du doute systématique au service des vieilles certitudes populistes désormais bien installées dans le costume des notabilités tribunitiennes.

À ces postures, notre majorité préfère la complémentarité afin que chacun gagne en vitalité pour mieux rassembler. Pour cela nous suivons une idée force : infléchir notre développement économique vers des filières d'avenir valorisant les ressources humaines et naturelles de notre territoire, tout en contribuant à une meilleure répartition des richesses en faveur des gens qui vivent et travaillent ici.

Première démonstration par l'exemple : l'extension de l'école des Ecuireuil avec un bâti à ossature bois et des panneaux photovoltaïques installés en toiture. Emblématique de la démarche de transition environnementale engagée pour améliorer les conditions d'accueil des enfants, cette réalisation témoigne aussi de l'essor de l'éco-construction. C'est une opportunité pour infléchir le développement de notre territoire tout en étoffant l'offre de formation au plus proche de notre jeunesse.

Deuxième exemple concret : l'ouverture du Musée des Beaux-Arts, les travaux de rénovation des rues piétonnes, le chantier de l'immeuble dit “Trabaud”. Intervenant alors que la commune se prépare à engager la deuxième programmation “Action cœur de ville”, ces actions coordonnées ont pour objectif de faire rayonner la commune pour soutenir l'attractivité de son centre-ville. Et les résultats obtenus sont vérifiables dans les chiffres des flux piétons mesurés par “My Traffic”, notamment dans le secteur du HDE depuis son ouverture. Voilà pour ceux qui douteraient de l'intérêt des équipements culturels. D'autant que plus globalement, ces actions sont un levier de développement pour l'ensemble de la cité qui aura un effet d'autant plus conséquent que la valorisation de notre identité commune fait contrepoint au sentiment de dépossession culturelle dans lequel se lovent toutes les peurs.

D'où le troisième exemple concret : les animations mises en place pour les fêtes de Noël et du Nouvel an qui sont la vitrine de notre volonté de rassembler dans la joie. C'est pourquoi nous nous efforçons de maintenir les festivités en fonction des mesures de sécurité Vigipirate. Il en est de même pour les cérémonies patriotiques qui permettent à chacun de se sentir intégré dans une communauté façonnée par des valeurs, des traditions et des références communes nées du dialogue des mémoires à l'arbitrage de l'Histoire. C'est pourquoi la commémoration de l'Armistice de la Grande guerre du 11 novembre prend chaque année un relief particulier. Une voie sacrée alors que la guerre semble être installée durablement aux confins de l'espace européen comme au Moyen-Orient. Joyeux Noël. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**Le groupe
“Draguignan au cœur”**

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 2 DÉCEMBRE 2023 AU 3 FÉVRIER 2024

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 2 au 9/12	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 9 au 16/12	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 16 au 23/12	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue Saint-Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 23 au 30/12	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 30/12 au 6/01	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 6 au 13/01	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 13 au 20/01	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 20 au 27/01	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 27/01 au 3/02	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 3 au 10/02	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°66 - Novembre - Décembre 2023

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Veloso
Agenda : Régine Alquier
Photos : Gaël Delaite
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 36
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 04
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270



Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

🚫 Le recensement de la population est gratuit !

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

Papier recyclé

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.

ville.draguignan
 @VilleDraguignan



2024

Le maire, Richard Strambio
& le Conseil municipal
vous souhaitent une bonne année
et vous invitent à la soirée de présentation
des vœux à la population

Vendredi 12 janvier 2024
18h - Complexe Saint-Exupéry



Ville de Draguignan